

## **Présentation de 3 mares proches de celle qu'Asparagus va mettre en œuvre dans le cadre d'un chantier participatif**

Avant de démarrer le creusement d'une mare naturelle à la Butte d'Orgemont, il est utile de s'inspirer d'expériences locales. Merci à Didier qui a organisé la visite de quelques mares (bâchées) du secteur. Il sera intéressant de contribuer au répertoire des mares locales de la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) avec qui Asparagus a démarré un partenariat.



A Ermont, une petite mare de jardin creusée il y a 5 ans environ. Elle est bâchée et remplie l'été grâce à un tuyau branché sur le trop plein du réservoir sous la gouttière. La pente du terrain est utilisée pour rendre possible l'écoulement. Elle accueille notamment des crapauds communs et des tritons palmés. De nombreuses plantes ont été installées.



*«pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement, en priorité dans nos villes »*

La seconde mare, située sur la commune de St Prix, s'intègre dans un jardin appartenant à la ville. Elle est gérée par une association de photographes et amis de la nature. La mare est rectiligne et prolongée par un observatoire bâti afin de permettre de photographier discrètement les animaux.



Dans l'eau on voit du trèfle d'eau (menyanthes trifolia) et de l'hippuris vulgaris (qui ressemble à des petits sapins). Près de la rive un pied d'agripaume, une plante vivace haute. Le terrain accueille un potager et un petit rucher. Des dispositifs accueillants pour les insectes ont aussi été prévus.



La troisième est une mare de jardin à Eaubonne. La propriétaire regrette d'avoir planté des massettes qu'il est difficile de maîtriser et des prèles asiatiques, certes très jolies mais qui elles aussi se multiplient avec ardeur. Il vaut mieux laisser les plantes s'installer d'elles-mêmes.

